

SYSTÈME STOP

La technique au service de la performance

Tuiles Canal - 40 x 19,5 cm





SYSTÈME STOP

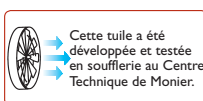
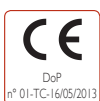
- ✓ Des ergots sur les tuiles
- ✓ La stabilité des fonds plats
- ✓ 5 coloris



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite canal à recouvrement fixe		
Catégorie	CHAPEAU STOP	CANAL STOP	COURANT LTSSTOP
Nombre de tuiles au m ²	de 15,9 à 16,6	de 15,9 à 16,6	de 14,9 à 16,2
Poids unitaire	≈ 1,8 kg	≈ 1,8 kg	≈ 1,8 kg
Poids au m ²	≈ de 28,62 à 29,88 kg	≈ de 28,62 à 29,88 kg	≈ de 26,8 à 29,2 kg
Longueur hors-tout	≈ 40 cm	≈ 40 cm	≈ 40 cm
Largeur hors-tout	≈ 19,5 cm	≈ 19,5 cm	≈ 21,6 cm
Largeur utile selon espacement 4 à 2 cm	de 22,5 à 21,5 cm	de 22,5 à 21,5 cm	de 24 à 22 cm
Pureau longitudinal	≈ 28 cm	≈ 28 cm	≈ 28 cm
Mise en œuvre	Pose à joints droits		
Norme produit	NF EN 1304		
Norme d'application	Dispositions générales du DTU 40.22 complétées par nos préconisations		
Produit siliconé	Un additif est nécessaire aux scellements		
Nombre de tuiles par palette	600	320	480
Poids de la palette	1080 kg	576 kg	864 kg

GARANTIES



FDES
TERRE CUITE

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.



Les caractéristiques certifiées par la marque NF **Tuiles de terre cuite** sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette dernière est revendiquée).

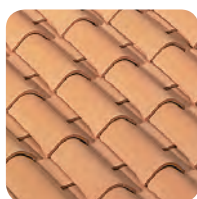
NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile de courant sera en terre cuite, de la famille assimilée Canal à visser autobloquant d'une longueur de 40 cm de type CANAL STOP de Monier ou similaire. Sa pose se fera conformément à la norme d'application NF P 31-201 [DTU 40.22]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

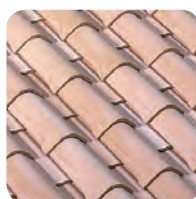
NUANCIER



Rouge



Ocre



Rose Atlantique



Silvacane Littoral



Silvacane Xahara

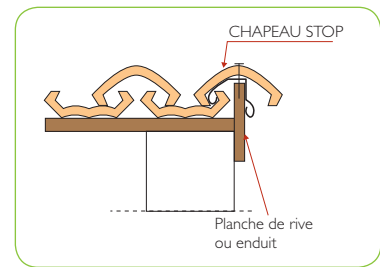
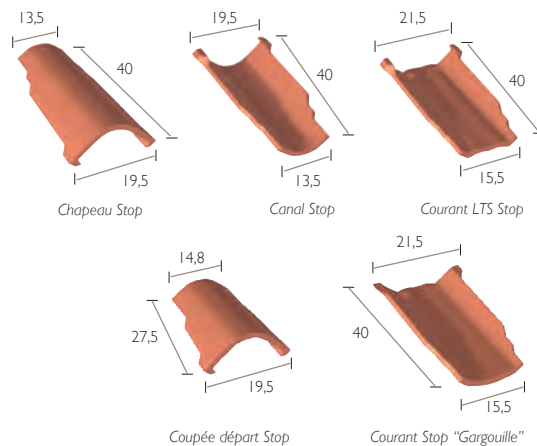
COURANT LTS : Rouge - Ocre - Silvacane Littoral - Silvacane Xahara **CANAL STOP :** Rouge - Silvacane Littoral - Silvacane Xahara

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

APPROCHES & RIVES

Les travées latérales de courant sont recouvertes de Chapeau Stop ou de Canal de 40 hordées au mortier ou fixées mécaniquement.



FAITAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé.

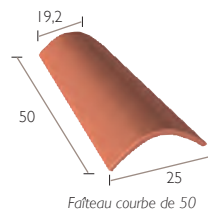
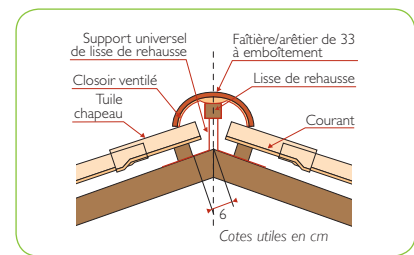
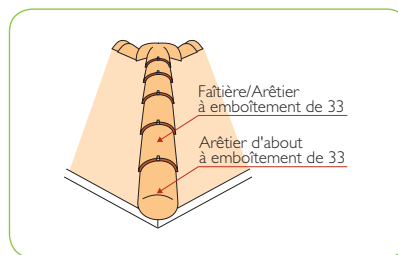
Ce système permet de désolidariser les faîtières/arêtières des rampants.

Les approches sont réalisées en tronçonnant les tuiles.

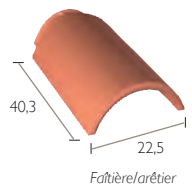
D'une mise en œuvre rapide, le faîtage à sec permet une ventilation complémentaire.

Il désolidarise les tuiles faîtières de la couverture.

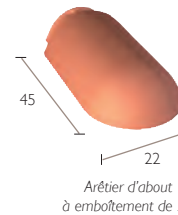
Il évite toute fissuration lorsque la charpente prend son assise ou lors du remplacement éventuel d'une tuile ou d'une faîtière.



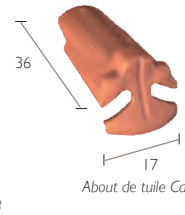
Faîteau courbe de 50



Faîtière/arêtier à emboîtement de 33



Arêtier d'about à emboîtement de 33



About de tuile Canal



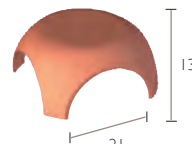
FIGAROLL® PLUS
(34/38 cm)



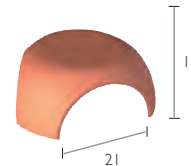
METALROLL®
(32/38 cm)



WAKAFLEX®
(28 ou 56 cm)



Rencontre 4 voies



Rencontre 3 voies

AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

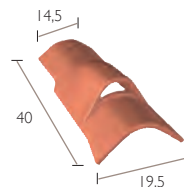
La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

L'utilisation des tuiles châtères est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

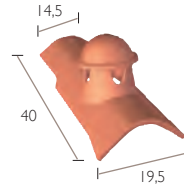
Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faîtage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le lîteau d'égout ventilé.

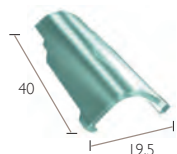
Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles. Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur. Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.



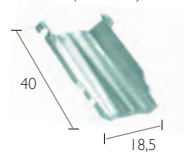
Tuile châtère Stop
(ouverture 10 cm²)



Tuile à douille Stop
avec lanterne
(Ø 80 mm)



Tuile en verre
Chapeau Stop



Tuile en verre
Courant Rénovation

A noter :

pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faîtage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

Type de comble	Section totale de ventilation ⁽¹⁾
	$S = 0$
	$S = 0$
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾
	$S_1 = 0$ $S_2 = 1/3\ 000$ ⁽²⁾

(1) rapportée à la surface projetée horizontalement.
(2) sauf écrans de sous-toiture respirants sous avis technique type SPIRTECH®

LES POINTS SINGULIERS

ÉGOUT

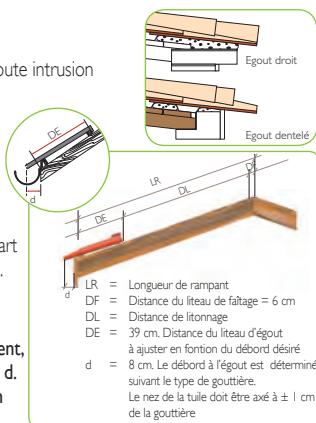
La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs et d'oiseaux.

Deux finitions sont possibles :

- égout droit : la tuile coupée de départ est alignée sur les extrémités des tuiles de courant. Elle est obligatoirement sur le support.
- égout dentelé : la tuile coupée de départ repose sur un courant Stop "Gargouille".

La cote DE mentionnée par MONIER est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré.

Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



SOUS-TOITURE & ISOLATION



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Pour des vents violents, MONIER préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

(1) Les zones et sites considérés sont ceux prévus dans le modificatif n°2 (décembre 99) aux règles NV 65.

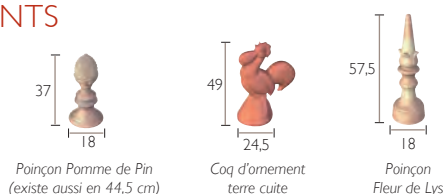
PRINCIPE DE FIXATION DES TUILES STOP - Fixations sous avis technique

	Rives latérales et d'égout		Partie courante de couverture	
Pente "P" de couverture	Zones I et 2 Sites protégés et normal (1)	Zones I et 2 Site exposé et Zones 3 et 4 (1)	Zones I et 2 Sites protégés et normal (1)	Zones I et 2 Site exposé et Zones 3 et 4 (1)
24% ≤ p ≤ 30%	Tuiles fixées	Tuiles fixées	Tuiles non fixées	Tuiles fixées
60% ≥ p > 30%	Tuiles fixées	Tuiles fixées	Tuiles fixées	Tuiles fixées

DENSITE DE FIXATION DES TUILES STOP	POSE SUR SUPPORT CONTINU	POSE SUR LITEAU
---	-----------------------------	--------------------

Modes de fixation	Clous ou crochets	Crochets	Clous	Crochets
Zones I et 2, sites protégés et normal 60% ≥ pente > 30%	I rang sur 6	I tuile sur 8	I rang sur 3	I tuile sur 8
Zones I et 2, site exposé et Zones 3 et 4 pentes ≤ 30%	I rang sur 4	I tuile sur 6	I rang sur 2	I tuile sur 6
Zones I et 2, site exposé et Zones 3 et 4 60% ≥ pentes > 30%	I rang sur 2	I tuile sur 3	Tous les courants	I tuile sur 3

ORNEMENTS



LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN % préconisées par Monier complétant le DTU

Pentes et recouvrements minimaux admissibles en %

Sites \ Zones	I	II	III
Protégé	24	27	30
Normal	27	30	33
Exposé	30	33	35

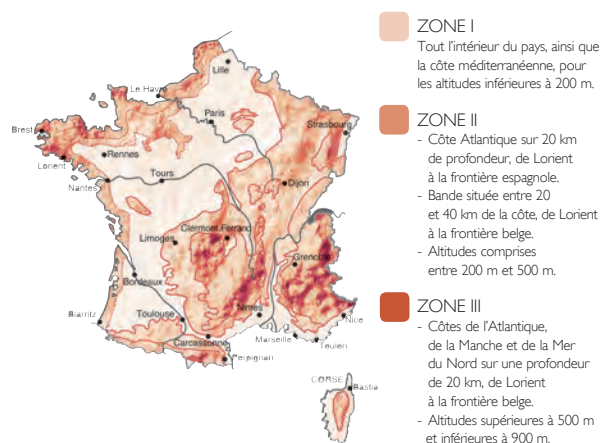
Pente sous avis technique

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du DTU.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



DÉFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITES	DÉFINITION
Protégé	Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.
Normal	Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).
Exposé	Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. À l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aiguoual et Mont-Ventoux) et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture.

Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.



MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/m



Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

www.monier.fr